



COTE D'OR

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

COTISATION 2020

Exploitation :

Adresse :

Tel/Fax/ :

Mail

Productions :

.....

Associé(e)(s) :

.....

Cotisation 2020 :

- Retraités : cotisation fixe 55 €
- Grandes cultures et élevage: (SAU exploitation x1 €) + (nb associés x 20 €)
- Viticulture : 100 € + (nb associés x 20 €)
- Maraichage : 60 € + (nb associés x 20 €)
- Autre 20 €

Montant de la cotisation 2020 :€

Chèque à établir de l'ordre de « Confédération Paysanne de Côte d'Or » et l'adresser à la trésorière : Florence VOISOT 33 rue de l'Eglise 21380 EPAGNY

Partie à renvoyer avec le chèque

Partie à conserver pour comptabilité



COTE D'OR

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

COTISATION 2020

Montant :

Chèque : N°